

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de L'Essonne
Membres
afférents au Conseil : 23
en exercice : 23
ayant pris part à la délibération : 23
Date de convocation : 31 mai 2023
Date d'affichage : 31 mai 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
VERT LE PETIT
DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE
DU 09 juin 2023**

Le 9 juin deux mille vingt-trois à vingt heures, le conseil municipal, de la commune de Vert le petit, dûment convoqué le trente un mai deux mille vingt-trois s'est réuni sous la présidence de Laurence BUDELOT, Maire.

Présidente : Laurence BUDELOT

Étaient présents : Laurence BUDELOT, Jean-Michel LEMOINE, Marie-José BERNARD, Vincent MERCIER, Laure VIEIRA, Gérard BOULANGER, Jennifer ARNAUD, Arnaud DALMAI, Patricia AUER, Denis BOULANGER, Miguel PAÏVA, Audrey L'HER, Eliane ZÉNÉRÉ, Sylviane MAZET, Sophie MERCIER, Odile BEOT, Chantal MASSILAMANY, Laurent BÉGOT, François-Jean LEROY

Absents ayant donné pouvoir :

Vincent MERCIER représenté par Sophie MERCIER
David DUNEAU représenté par Gérard BOULANGER
Vincent BERNIER représenté par Chantal MASSILAMANY
Olivier HOURDOU représenté par Odile BEOT

Secrétaire de séance : Audrey L'HER est désignée comme secrétaire de séance

2023-029 TARIFS DEMI-JOURNÉE POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Quelques familles (3 appels auprès du service enfance) nous informent qu'elles regrettent la suppression des tarifs « demi-journées » pendant les vacances scolaires.
L'association Charlie Chaplin avait l'intention de ne plus utiliser la tarification à la demi-journée pendant les vacances scolaires, mais cela n'a pas été délibéré par le conseil d'administration avant la reprise du centre par la municipalité le 01/01/2023.

Afin de répondre à la demande des parents en attendant les tarifs revus par la CAF pour l'année scolaire 2023-2024, les élus ont décidé d'ajouter les tarifs ½ journée.
Une motion de l'opposition a été présentée en ce sens lors du Conseil Municipal du 17/04/2023.

La commission jeunesse du 24 mai a émis un avis favorable

Ci-après les tarifs à la journée votés lors du Conseil Municipal du 19/12/2022 et la proposition des tarifs à la demi-journée associés.

Tarification pratiquée par la Mairie depuis le 01/01/2023 (CM du 19/12/2022)

Tranches	ELEMENTAIRES			MATERNELS	
	Mercredis et vacances scolaires			Mercredis et vacances scolaires	
	Journée			Journée	
tranche 1	- €	à	843 €	6,23	8,34
tranche 2	844 €	à	1 046 €	9,35	12,51
tranche 3	1 047 €	à	1 300 €	12,46	16,68
tranche 4	1 301 €	à	1 522 €	14,98	20,06
tranche 5	1 523 €	à	2 031 €	17,98	24,07
tranche 6	2 032 €	à	3 046 €	20,97	28,08
tranche 7	3 047 €	à		23,97	32,09
EXTERIEUR				29,96 €	40,11 €

Tarifs demi-journée jusqu'au 31/08/2023

ACCUEIL DE LOISIRS ELEMENTAIRE	
Tarifs 1/2 journée	
QF1	3.91 €
QF2	5.86 €
QF3	7.81 €
QF4	9.39 €
QF5	11.27 €
QF6	13.15 €
QF7	15.02 €
Qfext	18.78 €

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELLE	
Tarifs 1/2 journée	
QF1	5.17 €
QF2	7.76 €
QF3	10.35 €
QF4	12.44 €
QF5	14.92 €
QF6	17.41 €
QF7	19.90 €
Qfext	24.87 €

VU l'avis favorable de la commission jeunesse du 24 mai 2023

Après avoir entendu l'exposé de Madame VIEIRA, maire adjointe à l'enfance et la jeunesse, et délibérer Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**

FIXE les tarifs demi-journée conformément au tableau ci-dessus.

PRECISE qu'ils seront applicables jusqu'au 31/08/2023 sur les vacances scolaires

Fait les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME
A Vert le Petit, le 15 juin 2023

Le Maire,
Laurence BUDELOT

